



## L'éboulement de la colline de Fourvière Le 13 novembre 1930

---

### *La police lyonnaise en deuil*

Il est une heure moins cinq lorsque l'alerte retentit dans la caserne des pompiers de la Madeleine<sup>1</sup>. Le poste de police de Saint-Just vient de prévenir qu'un accident grave — des maisons écroulées, des victimes — s'est produit montée du Chemin-Neuf, vers la rue Tramassac. Deux minutes plus tard, un piquet de 14 sapeurs de la 2<sup>e</sup> compagnie commandé par le capitaine ROCHAT se rend sur les lieux<sup>2</sup>. C'est une nuit sans lune, l'éclairage public ne permet guère de se rendre compte de ce qui s'est passé : la rue Tramassac est alors complètement libre et l'hôtel du Petit-Versailles encore intact. Mais en arrière, des maisons se sont effondrées et des gens, surpris dans leur sommeil, appellent sous les décombres. Des habitants ont quitté précipitamment leur logis. Devant la gravité de la situation, le capitaine ROCHAT demande l'intervention du commandant Jean PEGOUT, commandant les Sapeurs-pompiers de Lyon<sup>3</sup> et de renforts. Ils sont sur place à 1 h 15. Au cours de leur inspection de la situation, ils constatent que la montée du Chemin-Neuf est obstruée par une énorme masse de terre et un ruissellement d'eau. Une rupture de canalisation est leur première hypothèse. Il est demandé au service des Eaux de couper la distribution dans tout le quartier. Les autorités municipales sont alertées. L'effondrement semble alors localisé sur les arrières de l'hôtel du Petit-Versailles, 6 et 8 rue Tramassac, Des appels de détresse se font entendre dans la cour. Impossible de pénétrer. Des échelles sont dressées contre la façade. Des appareils d'éclairage sont installés. Les sapeurs s'affairent pour dégager les ensevelis.

Du poste de police, proche de la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, sont partis immédiatement deux gardiens de la paix de la 2<sup>e</sup> compagnie Paul GRISON et Juste RATTE et le garde cycliste François TOURNAFOL. La rue Tramassac est distante d'environ 300 mètres.

Le capitaine des gardiens de la Paix, Antoine MONTFAGNON, commandant la 2<sup>e</sup> compagnie, est dans la Presqu'île. Il est en civil et effectue une reconnaissance pour la journée

---

<sup>1</sup> AML : A partir du récit du capitaine MAZARS des sapeurs-pompiers de Lyon

<sup>2</sup> AML registre pompiers 1271WP 77

<sup>3</sup> Chef de bataillon, inspecteur départemental des Services d'Incendie du Rhône

Costes et Bellonte,<sup>4</sup> Réalisant, en voyant les sapeurs-pompiers converger vers Saint-Jean, qu'un accident grave a dû se produire, il se hâte sur les lieux et prend le commandement des gardes sur place.

Tous 4 sont, avec les hommes du capitaine ROCHAT, sont en train de localiser les victimes et de les secourir et brusquement....

« un son étrange se fait entendre : d'abord simple bruissement, il va en s'amplifiant jusqu'à faire croire au grondement d'un torrent ».

Une nouvelle masse de terre s'est détachée de la colline, écrasant tout le bâtiment en façade de l'hôtel du Petit-Versailles, en même temps qu'une partie des immeubles voisins, appelé "couvent des Dames de Sion" et occupé par des femmes âgées. Tous les sauveteurs qui travaillent dans la cour de l'hôtel et dans les étages supérieurs sont précipités sous le choc jusqu'au pied du "mur romain" en face et ensevelis sous les décombres et la terre qui montent dans la rue à la hauteur d'un premier étage.

*Le 13 novembre 1930, à 1 h 50,  
19 sapeurs-pompiers, 4 policiers, 16 habitants  
ont trouvé la mort, sous des tonnes de terre et de gravats.*

Les opérations de secours sont dirigées personnellement par le Secrétaire général pour la Police Eugène CORENWINDER, avec le commandant PEGOUT des sapeurs-pompiers, le commandant REVILLET des gardiens de la paix, le chef de la Sûreté, le commissaire SARBACH, le colonel VANBREMEERSCH, chef d'Etat-major du gouverneur militaire de Lyon. Le commissaire de police LAURUOL, chargé du quartier Saint-Just, ouvre une procédure. Le procureur de la République saisit le juge d'instruction VINAS sur les causes de la catastrophe.

Le commissaire spécial BRUN, en poste à la préfecture, assure l'information administrative et politique.

Les sapeurs-pompiers sont renforcés par des unités militaires. De nombreuses associations viennent spontanément apporter leur concours aux opérations de secours et de déblaiement. Les blessés sont évacués sur les hôpitaux. Des pompiers et des militaires sont blessés dans les heures et les journées qui suivent. Dès que le drame est connu, de nombreux policiers de tous grades, dont 35 gardiens de la paix hors service, se présentent pour participer aux secours.

800 personnes sont évacuées. 12 maisons détruites. Le gaz et l'électricité ont été coupés.

Les corps des victimes sont dégagés difficilement.

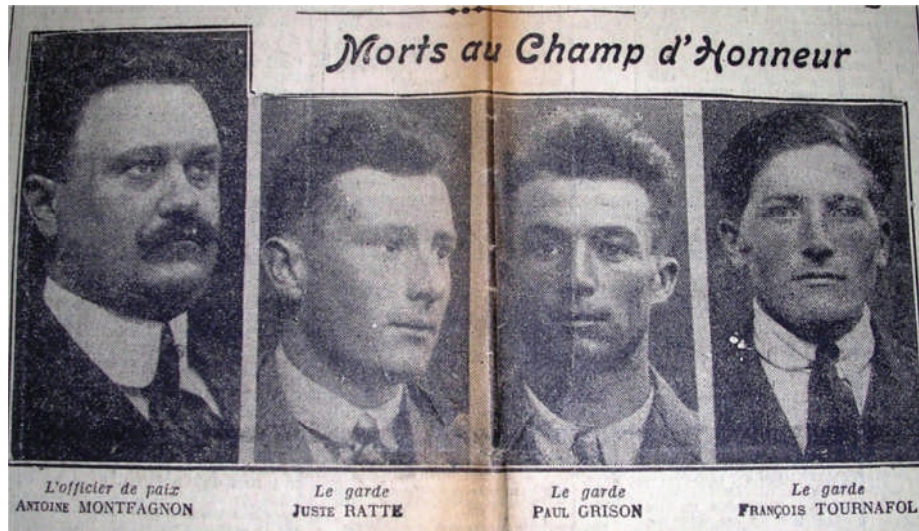
Ceux des 4 policiers ne sont retirés des décombres que le 18 novembre à hauteur du 5 de la rue Tramassac.

---

<sup>4</sup> Les deux aviateurs étaient accueillis par la ville de Lyon. Ils venaient pour la première fois, de franchir l'Atlantique dans le sens Est-Ouest sans escale entre Le Bourget et New-York

## Un très lourd tribut pour la police lyonnaise.

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, 185 policiers de la Région de Lyon sont Morts pour la France, au Champ d'Honneur, en Résistance, Déportation ou Victimes du Devoir. Le Monument aux Morts de Loyasse, œuvre du *Comité du Souvenir de la Police Lyonnaise* en est le témoignage. Dans la mémoire, aucun deuil d'une telle ampleur – hors conflit - n'a frappé la police lyonnaise.



*ADR Le Progrès*

## Le Corps des Gardiens de la Paix.

Le corps des gardiens de la paix lyonnais a été créé en 1851, lors de l'étatisation de la police de l'agglomération lyonnaise. Il a succédé au corps des Surveillants de nuit du Consulat et du 1<sup>er</sup> Empire. Les gardiens de la paix sont communément appelés sergents de ville, gardes municipaux ou tout simplement gardes.

Lyon offre la particularité d'être la seule ville de France où les gardes sont casernés dans 3 à 4 casernes. En 1930, la police est administrée par un Secrétaire général pour la police qui dépend du Préfet assisté d'un Chef de la Sûreté, d'un commissaire spécial, d'un vingtaine de commissaires de police de quartiers, d'inspecteurs de sûreté et d'un corps de gardiens de la paix. A Lyon est installée aussi la 10<sup>e</sup> Brigade Mobile et le commissariat spécial de la Police des Chemins de Fer. Territorialement, elle compte 16 commissariats et une trentaine de postes de police.

Le corps des gardiens de la paix, fort de quelque 860 hommes, relève directement du Secrétaire général. Il est dirigé par le commandant REVILLET. Les gardes sont casernés dans 4 casernes. Ils sont répartis en 4 compagnies : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> compagnies à pied, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> compagnies cyclistes à la caserne centrale de police Molière..

## Portrait des 4 policiers « Morts pour la France »

### **Antoine MONTFAGNON,**

Capitaine du corps des gardiens de la paix, - Officier de Paix hors classe -,  
Né le 20 juin 1883 à Auriac-l'Eglise (Cantal)

25 ans de service

Il avait débuté comme gardien de la paix et franchi tous les grades.

Commandant la 2<sup>e</sup> compagnie (Caserne Molière)

Marié, 2 fils :

Félix MONTFAGNON, lieutenant-colonel, ayant commandé le 11<sup>e</sup> BCA

René MONTFAGNON, directeur des Services Techniques du Rhône.

Médaille « Or » du courage et du dévouement

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume<sup>5</sup>.

Inhumé à Volvic



### **Paul GRISON,**

Gardien de la paix stagiaire,

Né le 9 mai 1908 à Mantry (Jura)

Issu d'une famille d'agriculteurs

Célibataire

Affecté à la 2<sup>e</sup> compagnie

Poste de police de Saint-Just

Médaille « Or » du courage et du dévouement.

Inhumé à Mantry (tombe du *Souvenir Français*)



### **Juste RATTE,**

Gardien de la paix stagiaire

Né le 21 novembre 1908 à Pagnoz (Jura)

Célibataire

Affecté à la 2<sup>e</sup> compagnie

Poste de police de Saint-Just

Il était entré dans la police sur l'incitation de son frère Louis,  
garde à Lyon.

Un neveu a repris son prénom

Médaille « Or » du courage et du dévouement

Inhumé à Mouchard



<sup>5</sup> AN dossier LH/1919/25



**François TOURNAFOL,**  
Gardien de la paix stagiaire  
Né le 5 octobre 1907 à Alex (Haute-Savoie)  
Issu d'une famille de 7 enfants  
Célibataire  
Affecté à la 2<sup>e</sup> compagnie cycliste depuis quelques mois  
En cantonnement à la caserne Serin, quai Saint Vincent.  
Médaille « Or » du courage et du dévouement  
Inhumé à Alex



## Honneurs aux victimes

Dans les heures qui suivent, le Président du Conseil, André TARDIEU, informe le préfet, Emile VALLETTE et le maire de Lyon, Edouard HERRIOT, de l'attribution de la Médaille « Or » des Belles Actions (Actes de Courage et de Dévouement) à tous les pompiers et policiers tués.<sup>6</sup>

Une chapelle ardente est dressée à l'Hôtel-Dieu.

Les habitants de Lyon viennent se recueillir devant les cercueils des pompiers et des policiers.



Les obsèques nationales sont célébrées le 25 novembre 1930 en la cathédrale Saint-Jean

---

<sup>6</sup>Décret d'attribution signé par le Président de la République Paul DOUMERGUE (29 novembre 1930)

Le long du parcours, les dépouilles des sapeurs-pompiers et des gardiens de la paix reçoivent les honneurs militaires, devant une foule considérable et émue. Au premier rang du cortège, les commandants PEGOUT et REVILLET



Les corps des gardiens de la paix commune d'origine dans une qu'en témoigne la presse lors du Garde Juste RATTE

**LES OBSEQUES D'UN BRAVE**  
**Mouchard.** — Les obsèques du brigadier de paix, Juste Ratte, mort victime de la catastrophe de Lyon-Fourvière ont été des plus solennelles et des plus émouvantes.  
 Une foule énorme y a assisté et manifesté sa douloureuse sympathie à la famille éprouvée.  
 Le corps, à son arrivée à Mouchard, avait été déposé à l'Asile Alixant, dont la salle, décorée, était transformée en chapelle ardente. Le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore, était entouré de nombreuses couronnes et de gerbes de fleurs.  
 L'église fut trop petite pour contenir la foule ; l'Office religieux se déroula au milieu d'un recueillement ému.  
 Les Sociétés locales, ainsi que les nombreux délégués de divers corps et groupes venus des environs, entouraient le cercueil, rendant ainsi les derniers honneurs à l'infortunée victime du devoir.  
 Au cimetière, des discours furent prononcés par M. le capitaine Prost, de Lyon et M. Pinsard, maire de Pagnoz.  
 La triste cérémonie s'est achevée au milieu d'une émotion intense.  
 Nous offrons à la famille si éprouvée de ce vaillant, l'expression de nos plus vives condoléances.

sont inhumés dans leur grande solennité, ainsi retour du corps du à Mouchard

Leurs noms sont gravés sur le de la Police élevé au cimetière de arrondissement à la veille de la Seconde Guerre Mondiale.

Monument aux Morts Loyasse, dans le 5<sup>e</sup>

Un monument a été érigé en souvenir de la Mémoire des Sapeurs-Pompiers au Cimetière de Loyasse. Une Stèle a été dressée sur les lieux de la catastrophe à la mémoire de toutes les victimes.

Le Bataillon des Sapeurs-pompiers et le Corps des Gardiens de la Paix de Lyon sont cités à l'Ordre de la Nation :

« Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite du Corps des Gardiens de la Paix de Lyon et de l'Agglomération lyonnaise. Corps d'élite, animé d'un esprit d'abnégation absolu, toujours prêt à faire face aux innombrables devoirs que suscite à chaque instant la garde d'une grande cité, vient de donner une nouvelle preuve de son esprit de sacrifice en se portant avec intrépidité au secours des sinistrés de Fourvière et a scellé son dévouement de la mort d'un officier et de trois gardes. »

« Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lyon. Bataillon d'un héroïsme légendaire, toujours sur la brèche et toujours prêt au sacrifice chaque fois qu'un grand danger menace la cité. Vient d'être cruellement frappé par le sacrifice sublime de dix-neuf Sapeurs, dont un Officier, qui ont trouvé la mort glorieuse en se précipitant au secours de la population menacée par la catastrophe de Fourvière »<sup>7</sup>.

Le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, MANAUT, remet des palmes de bronze aux Sapeurs-Pompiers et aux Gardiens de la Paix : « Le Gouvernement de la République aux Gardiens de la Paix et aux Sapeurs-Pompiers victimes du Devoir »

La croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume est décernée aux capitaines<sup>8</sup>

MONTFAGNON « Officier d'un dévouement absolu, mort en service commandé à la tête de ses hommes lors de la catastrophe de Fourvière, le 13 novembre 1930. »

Et ROCHAT « Officier particulièrement courageux et d'un dévouement absolu, mort en service commandé à la tête de ses hommes lors de la catastrophe de Fourvière, le 13 novembre 1930. »



Tous deux sont cités à l'Ordre de la Nation :

« Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de Monsieur le capitaine MONTFAGNON, officier de paix au Corps de Gardiens de la Paix de Lyon .Comme gardien de la paix, brigadier et officier de paix au corps des gardiens de la paix de Lyon, le capitaine MONTFAGNON a toujours fait preuve du plus grand courage et d'un dévouement total. Alerté lors de la catastrophe de Fourvière s'est porté immédiatement avec ses hommes au secours des victimes et a été enseveli sous un nouvel éboulement. Mort en service commandé le 13 novembre 1930 »

« Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de Monsieur le capitaine ROCHAT, commandant la 2e compagnie du Bataillon de Sapeurs-Pompiers de Lyon. Officier particulièrement courageux qui au cours de 27 années de dévouement au bataillon de sapeurs-pompiers de Lyon a procédé à 10 sauvetages et a été blessé 2 fois. Mobilisé pendant la campagne 1914-1918, a été blessé par un éclat d'obus le 16 juin 1915. Aux Armées comme à la tête de ses hommes pour la défense de la cité a toujours montré un esprit d'abnégation absolu. Mort en service commandé le 13 novembre 1930, enseveli sous un éboulement, alors qu'il s'efforçait de secourir la population victime de la catastrophe de Fourvière. »

---

<sup>7</sup> JORF du 25 novembre 1930 ADR 2K 649

<sup>8</sup> Décret du 23, JORF du 24 novembre conférant la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur







La plupart de ces dons sont recueillis par la mairie centrale et les mairies de Lyon. Pour donner une idée du volume de leurs importance, nous citerons un état de la Recette municipale principale en janvier 1931 <sup>13</sup>: 284.850,62 F, répartis selon les souhaits des donateurs, entre

Sapeurs-pompiers	133.680, 93 F
Gardiens de la paix	13.959, 54
Gardiens de la paix et pompiers	50.139, 45
Sinistrés, gardiens et pompiers, orphelins et veuves :	41.874, 60

Au 17 juin 1931, la Recette municipale de Lyon avait enregistré : 1.685.820, 70 F.

Pour sa part, l'*Académie des Sciences morales et politiques* (Institut de France), représentée par son secrétaire perpétuel, Charles LYON-CAEN, a voté l'attribution du « prix Berthault » d'un montant de 40.000 F, réparti pour moitié entre les corps des Sapeurs-pompiers et des Gardiens de la Paix, survivants, veuves et orphelins.

Un grand nombre de sauveteurs, de responsables des opérations de secours et de sauveteurs ont été honorés par l'attribution de médailles pour Actes de courage et de dévouement « Or, Argent ou Bronze ». Parmi eux : le commandant des Sapeurs-pompiers Jean PEGOUT, le capitaine des gardiens de la paix Edouard DESMAZES, le secrétaire général Eugène CORENWINDER, de nombreux pompiers et des gardiens de la paix dont les « cyclos » Louis CHAIZE, Joseph BORDEL, Julien DUMON, Louis PERRET, Gustave TOURRE et le brigadier Léon LANGUINIER, ainsi que l'inspecteur principal Claude VALETTE, qui habitait rue du Bœuf et n'avait pas hésité à risquer sa vie en se portant au secours des victimes dans les minutes qui ont suivi l'effondrement.



Michel SALAGER

---

Jean ». Archives de la caserne Molière versées par la Slhp. Les bulletins de collecte sont établis par poste de police et prise de service dès le 16 novembre.

<sup>13</sup> AML 1140 WP 64

## Remerciements

Aux familles MONTFAGNON, RATTE et TOURNAFOL

Et en particulier à Mme Geneviève FABRE-MONTFAGNON, Mme Evelyne MOREAU et M. Guy MONTFAGNON.

Mme Lucienne TOURNAFOL et Mme LAPIERRE.

M. Just RATTE

Pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, les souvenirs qu'ils nous ont transmis et les documents qu'ils nous ont confiés et qui nous ont permis de dresser un portrait des 4 policiers tués.

A Mme Madeleine BARDET, maire de Mantry, et ses services

Au personnel des Archives départementales du Rhône.

Au Lieutenant-Colonel (ER) Benoît DELEUZE, Directeur de l'Antenne Régionale IGESA, Auvergne-Rhône-Alpes

## Principales sources et références bibliographiques citées

Archives départementales du Rhône (ADR) dont la côte *IM 356 L'éboulement du Chemin-Neuf*

Archives Municipales de Lyon (AML)

Archives Nationales (AN)

Bibliothèque municipale de Lyon (BML)

Chancellerie de la Légion d'Honneur (Base LEONORE)

*Indicateurs HENRY 1928 – 1934*

MARTINAIS Emmanuel, « La catastrophe comme construction du champ médiatique. L'éboulement de Fourvière (1930) à travers la presse écrite », Laboratoire RIVES, UMR CNRS 5600, Vaulx-en-Velin, dans : Favier R., Granet-Abisset A.-M. (dir.), *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité*, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2005, p. 93-114]

SALAGER Michel, *Les casernes de police lyonnaises – La caserne centrale de police Molière – l'Etatisation de la police lyonnaise*

Presse locale et régionale *Le Progrès, Lyon-Républicain, Le Nouvelliste, Le Salut Public.*

*Recueil de cartes postales 13 novembre 1930 Saint-Jean, l'éboulement du Chemin Neuf et les Funérailles des Victimes, 4 séries, Lyon, édit. J CELLARD (BML Part-Dieu)*

SDIS du Rhône, « 80<sup>e</sup> commémoration de la CATASTROPHE de SAINT-JEAN », *Exposition Lyon 13 novembre 1930 – 13 novembre 2010* du 22 octobre au 20 novembre 2010 à la mairie-annexe du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Sources privées